Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 28197**

Intitulé

Assistant de production, de régie et de réalisation

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
ARFIS école	Directeur

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

323p Organisation, gestion : Production et régie

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'assistant réalisateur participe à l'élaboration du plan de tournage d'un film de cinéma, d'un téléfilm ou encore d'une émission de télévision. Il veille au bon respect de ce planning de travail, l'adaptant au fur et à mesure si besoin. Collaborateur direct du réalisateur, il travaille à partir du scénario dont il fait une synthèse. Pour chaque séquence à tourner, il rédige une fiche technique comportant toutes les indications nécessaires sur les personnages, le lieu, les décors et l'éclairage. Il établit un planning de tournage qui est ensuite remis aux comédiens et techniciens. Il s'assure que le calendrier est respecté. Il le modifie si des événements imprévus surgissent en cours de tournage. Les activités sont les suivantes :

Activités de prévision et de suivi des coûts

Activités de recherche de lieux et de rôles

Activités de planification du travail de l'équipe

Activités d'information sur les réajustements du plan de travail

Activités d'encadrement des équipes en tournage

Activités de suivi et de rendu des décors

Activités de suivi et de rendu financier des tournages

Les capacités attestées :

en production

analyse des coûts d'un projet

monte de dossier de financement

planifie et du suivi d'un projet

collabore à la détermination des droits artistiques

recherche les contrats d'assurance des biens et des matériels

en régie

repère et organise le blocage des rues après autorisation

organise le transport et les déplacements des équipes

installe les lieux de travail près ou sur les plateaux (maquillage, loges)

organise les rendus et les états des lieux après tournage

dresse la liste des remerciements

en réalisation

réalise l'analyse artistique et technique du projet

détermine les lieux nécessaires

recherche des rôles et l'organisation des castings

planification du tournage et les réajustements.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Production cinématographique

Production audiovisuelle

Production télévisuelle

Production de contenus nouveaux médias

Prestation de services techniques dans le cadre d'événements

Assistant de production

Assistant régisseur

Régisseur adjoint

Assitant réalisateur

Une expérience professionnelle dans ses emplois, consécutive à la certification, permettra l'accession aux métiers de Chargé de Production, de Directeur de Production, de Régisseur Général ou de 1er Assistant Réalisateur

Codes des fiches ROME les plus proches :

L1302 : Production et administration spectacle, cinéma et audiovisuel

L1304 : Réalisation cinématographique et audiovisuelle

L1509 : Régie générale

Réglementation d'activités :

Convention Collective Nationale de la Production Cinématographique du 19/01/2012, texte étendu et applicable depuis le 01/10/2013

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- Production
- Régie
- Réalisation

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		2 à 4 professionnels + 2 membres de l'autorité
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		2 à 4 professionnels + 2 membres de l'autorité
En contrat de professionnalisation	X		2 à 4 professionnels + 2 membres de l'autorité
Par candidature individuelle	X		2 à 4 professionnels + 2 membres de l'autorité
Par expérience dispositif VAE prévu en 2006	X		2 à 4 professionnels + 2 membres de l'autorité

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 07 avril 2017 publié au Journal Officiel du 21 avril 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau II, sous l'intitulé "Assistant de production, de régie et de réalisation" avec effet au 03 octobre 2011, jusqu'au 21 avril 2020.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

15 étudiants

Autres sources d'information :

info@arfis.com

site internet de l'autorité

Lieu(x) de certification :

ARFIS école : Auvergne Rhône-Alpes - Rhône (69) [Villeurbanne]

ARFIS ECOLE
13 rue Emile Decorps
69100 Villeurbanne

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

ARFIS ECOLE - 13 rue Emile Decorps - 69100 Villeurbanne

Historique de la certification :